

**HA BILLEMENT  
CUIRS  
TEX TILES**

**C.F.D.T.**

**HA-CUI-TEX N° 258 - OCTOBRE 1972**

# SOMMAIRE

## ● EDITORIAL

Les conditions de travail, tout le monde en parle, Restons vigilants aux fausses solutions proposées.

## ● VIE FEDERALE

Face aux licenciements, aux conditions de travail, aux salaires, l'ACTION REDEMARRE.

## ● UNE FISCALITE QUI FAVORISE LES GROS REVENUS

Devant une situation qui s'aggrave chaque année, l'Action sera nécessaire pour imposer : la suppression de l'impôt pour tous les salariés qui gagnent moins de 1.000 Frs nets par mois.

## ● CEUX QUI GOUVERNENT, CEUX QUI CONTROLENT L'ECONOMIE... ET LES TRAVAILLEURS

Patronat et Gouvernement mêmes intérêts, même idéologie ce qui implique pour nous la nécessité du prolongement de notre ACTION sur le plan politique.

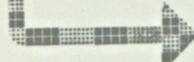
## ● LES SECTIONS C.F.D.T HA-CUI-TEX ET LA FORMATION

Les besoins sont nombreux dans nos professions, aussi dans chaque plan de travail de section, un effort de formation est nécessaire.

## ● PRIX ET SALAIRES, L'EXPLOITATION CAPITALISTE

A utiliser dans toutes informations, verbales et écrites pour démontrer le mécanisme de la hausse des prix auprès des travailleurs.

# HA-CUI-TEX



## aux syndicats et sections

### 28 Août 1972 - Spécial BLANCHISSERIES

- Reprendre le collier.

### 28 Août 1972 - Spécial HABILLEMENT

- Pour redémarrer du bon pied et taper en plein dans le 1.000.
- Ceux et celles qui gagnent moins de 1.000 Frs
- L'Habillement se porte bien
- Classifications ouvriers et Annexe Employés

### 28 Août 1972 - Spécial TEXTILES NATURELS

- A chacun sa force de frappe
- Lettre à l'U.I.T.
- Information, rappel.

### 4 Septembre 1972 - Spécial CUIRS

- Le conseil de branche Cuir
- Perspectives de rentrée
- Nos objectifs prioritaires pour le second semestre.
- Des moyens.

### 5 Septembre 1972 - Spécial T.A.S.

- D'abord l'action dans les entreprises.
- Rappel des réunions de Septembre et session responsables T.A.S. de SEVRIER.
- Information sur Rhône-Poulenc « Un grand seigneur de l'Industrie ».

### 11 Septembre 1972 - Spécial TEXTILES NATURELS

- Un dernier coup de pouce avant la Commission Paritaire du 28-9-72.
- Des informations à utiliser.
- Communiqué C.F.D.T. - C.G.T.

### 12 Septembre 1972 - Spécial INTER-BRANCHES

- ① Action revendicative de rentrée
- Non ! rien n'a changé...
- Quelques éléments pour les luttes à venir
- ② Préparation du Comité National
- Une réflexion collective dans chaque section
- Le calendrier de préparation
- Informations pratiques

### 15 Septembre 1972 - Spécial HABILLEMENT

- Une date est fixée, le 6 Octobre à Paris
- Un scandale qui rapporte ! mais à qui ?
- Appel à tous les travailleurs de l'Habillement
- Classifications Ouvriers, après le 12 Septembre.

# DU CHANTAGE même pas camouflé

La conversation qui suit est vérifique. C'est celle adressée par le patron et son conseiller juridique à une déléguée syndicale qui a OSE démarrer avec d'autres travailleurs, une section C.F.D.T.

LE PATRON — Comme je vous l'avais dit, je ne suis pas obligé de rester votre employeur. Je laisse tomber l'affaire le 1er Juin ; j'ai fait le nécessaire, le délai sera bon, juste ce qu'il faut. L'Inspecteur du Travail en est avisé.

LE CONSEILLER — D'ailleurs il tarde à répondre. Il faut que je le relance, je vais m'en occuper sérieusement.

LE PATRON — Oui, je laisse tout tomber, ça me coûtera cher, mais je préfère payer ma tranquillité. Vous aurez ça sur les épaules Pierrette. Tout ce chômage et on vous montrera du doigt. Pour vous, ça ne sera pas facile de trouver du travail. Le téléphone, ça marche, je vais m'en charger moi.

Vous ne voulez pas me croire ? Je vais m'implanter en ROUMANIE. Là-bas, il n'y a pas de Tribunaux. Les ouvriers travaillent pour le parti et même le dimanche qui n'est pas payé. Regardez ce télégramme.

LE CONSEILLER — Faites-lui lire qu'elle comprenne un peu. Nous démarrerons avec la C.G.T. s'il le faut.

LE PATRON — Lit le télégramme « Nous attendons ». Ils sont venus ici les gars de Roumanie. Quand ils ont vu toutes ces voitures, ils m'ont dit : « c'est ça vos ouvrières et elles se plaignent ». Alors voyez, ils m'attendent là-bas.

Bien sûr, je vais y laisser des plumes — l'ancienneté. Heureusement, je n'ai qu'un représentant.

C'est fini, je ne peux plus vous voir. Chaque fois que je vous vois, j'ai envie de vomir. Et dire que vous venez tous les jours chez moi. Vous êtes la brebis galeuse de l'atelier. Faites attention à ce que vous faites. Je ne vous ai pas fait encore encadrer, mais ça pourrait venir.

LE CONSEILLER — Faites attention au travail et aussi après.

LE PATRON — Ah, vous aimez ça les Tribunaux. C'est la vraie partie de rigolade chaque fois. Le juge connaît déjà l'affaire avant, moi je n'ai le droit de rien dire. Et l'avocat qui agrandit les choses, leur donner de telles dimensions... Puisque vous aimez ça les Tribunaux, on ira, je vous le garantis moi.

Tout ça se passait le 4 Février 1972, l'entreprise n'est pas partie en ROUMANIE, mais il n'y a toujours pas de délégué du personnel. Et oui, la Direction impose chaque fois la C.F.T. au 1er tour et les élections sont chaque fois cassées. NE DEVRAIT-IL PAS ETRE EN PRISON TOUS LES DEUX POUR LA NON APPLICATION DE LA LOI ?

LES SCANDALES SONT DANS LES ENTREPRISES ET LA PRESSE N'EN PARLE PAS !

# SOMMAIRE

## ● EDITORIAL

Les conditions de travail, tout le monde en parle, Restons vigilants aux fausses solutions proposées.

## ● VIE FEDERALE

Face aux licenciements, aux conditions de travail, aux salaires, l'ACTION REDEMARRE.

## ● UNE FISCALITE QUI FAVORISE LES GROS REVENUS

Devant une situation qui s'aggrave chaque année, l'Action sera nécessaire pour imposer : la suppression de l'impôt pour tous les salariés qui gagnent moins de 1.000 Frs nets par mois.

## ● CEUX QUI GOUVERNENT,

### CEUX QUI CONTROLENT L'ECONOMIE...

### ET LES TRAVAILLEURS

Patronat et Gouvernement mêmes intérêts, même idéologie ce qui implique pour nous la nécessité du prolongement de notre ACTION sur le plan politique.

## ● LES SECTIONS C.F.D.T HA.CU.I.TEX

### ET LA FORMATION

Les besoins sont nombreux dans nos professions, aussi dans chaque plan de travail de section, un effort de formation est nécessaire.

## ● PRIX ET SALAIRES,

### L'EXPLOITATION CAPITALISTE

A utiliser dans toutes informations, verbales et écrites pour démontrer le mécanisme de la hausse des prix auprès des travailleurs.

**plus que  
jamais**  **l'action doit continuer  
et s'intensifier**

## **POUR IMPOSER**

- Un salaire minimum garanti à 1.000 F par mois.
- Une augmentation égale pour tous.

## **QUI PERMETTRA**

- D'avancer vers un rattrapage avec les autres professions.

## **RESTONS VIGILANTS**

- Sur nos charges de travail que les patrons auraient tendance à augmenter pour récupérer ce qu'ils lâcheront pour les salaires.

## **RIEN NE DOIT ETRE NEGIGE**

- L'Information aux travailleurs qui permettra de décider de l'Action
- Sans oublier l'opinion publique la presse, l'O.R.T.F etc...

## **COMITE NATIONAL**

Celui-ci approche, avons-nous prévu

- Une date pour le préparer en section ou en syndicat
- Décider des militants qui nous représenteront

L'ACTION, LA REFLEXION vont de pair dans le Syndicalisme

# HA - CUI - TEX

26, rue Montholon - Paris IX<sup>e</sup>

25<sup>e</sup> ANNEE - NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle



Le numéro : 1 F

— Abonnement annuel ordinaire : 9 F (10 numéros)  
— Abonnement de soutien : 12 F

au C.C.P. HA - CUI - TEX Paris 22-202-24



Pour les changements d'adresse, joindre la dernière bande et 1 F en timbre poste.



Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, PARIS IX<sup>e</sup>

FEDERATION DES INDUSTRIES HABILLEMENT,

CUIR, TEXTILE C.F.D.T.

Téléphone ligne directe : 824-92-27

Téléphone standard ou confédéral : 526-63-09  
ou : 878-01-03

# Les conditions de travail

## **TOUT LE MONDE EN PARLE**

Le Patronat, le Gouvernement, la Presse, l'O.R.T.F. parlent des conditions de travail et en particulier de celles des O.S.

### **LES PREMIERS A EN PARLER : LES OUVRIERS :**

Mais n'est ce pas les OS., les ouvriers à la production qui connaissent parce qu'ils les subissent tous les jours leurs conditions de travail et sont donc les plus à même de voir ce qu'il faut changer et transformer.

C'est d'ailleurs, à partir de ce qu'ils ont vécu que les travailleurs d'UGECO à NANTES, de la Manufacture de THIZY, de NOVACEL à ALIZAY, chez URGE à COMINES, à MALMERSPACH, ont fait grève, contre les conditions de travail sans oublier les O.S. du MANS qui ont permis de poser plus largement le problème.

Actuellement, ce sont les travailleurs de chez BAUDREY à MILAU qui sont en conflit pour leurs conditions de travail.

### **MAINTENANT LES PATRONS EN « PARLENT »**

Les conditions de travail étant devenues sources de conflits, le patronat et le Gouvernement ont donc essayé de rechercher comment résoudre le problème. Le premier objectif apparent de cette entreprise est de diminuer les risques de conflits et maintenir le personnel qui refuse de telles conditions.

**Mais l'objectif réel et camouflé, c'est bien d'augmenter la productivité donc le profit par de nouvelles méthodes qui donneraient l'illusion aux travailleurs que quelque chose a changé.**

Tout cela est clairement dit par les patrons dans leur rapport sur le problème des O.S. où il est écrit en toute lettre que « les solutions vont tellement dans le sens d'une bonne production qu'on se demande parfois pourquoi on ne s'y est pas d'avantage attaché plutôt » (amélioration des conditions de travail et Hygiène et Sécurité).

Le tout couronné par les déclarations de POMPIDOU lors de son voyage au MANS « Il faut donner l'illusion aux O.S. qu'ils pourront accéder à une promotion ».

Ceci se passe donc de commentaires, mais nous permet d'être plus à même d'apprécier tout le fondement des déclarations patronales et gouvernementales et nous enlever « toutes illusions » sur les soi-disant projet d'amélioration des conditions de travail.

Tant que nous serons dans un régime où l'homme est subordonné à l'économie, il ne peut en être autrement.

## NE RIEN ATTENDRE SUR UN PLATEAU

### — Ne faut-il donc rien faire ?

Bien au contraire, ne rien attendre sur un plateau de la part du Gouvernement ou des Patron, ce n'est pas refuser d'imposer par l'action des transformations de nos conditions de travail.

L'information pour démythifier les fausses solutions et l'action pour imposer ce qui doit véritablement changer, sont d'autant plus importantes, si l'on veut à tout prix, transformer réellement les conditions de travail.

Nous luttons contre le capitalisme, la lutte pour la transformation des conditions de travail est une des luttes les plus efficaces.

Elle permet aux travailleurs d'obtenir des conditions de travail qui limiteront les conséquences sur leur santé mais aussi qui remettent en cause l'exploitation de l'Employeur sur les salariés.

L'objectif de l'employeur est de rechercher par tous les moyens, comment arriver à diminuer au maximum, le temps d'exécution par l'augmentation des cadences et des charges de travail. La modernisation, c'est vrai, est aussi un moyen mais en règle générale, les directions augmentent en même temps les charges de travail. Son objectif est aussi de faire le moins de frais possible pour améliorer l'environnement de travail ce qui est toujours de l'argent mis de côté et qui rapporte soit par des investissements, soit par les placements.

Obliger les employeurs, par l'action, à remettre en cause leurs organisations du travail, c'est donc les attaquer sur le fondement même du système capitaliste.

## RESTONS VIGILANTS

Soyons donc attentifs à toutes les propositions faites par les employeurs ou qui seront faites par le C.N.P.F. (Centre National du Patronat Français).

Démystifions les nouvelles méthodes et imposons nos propres critères (voir article D.P.O. travail en groupe paru en Mai 72).

## POUR LES TRANSFORMATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL, TOUS LES SALARIES AGISSENT

Andrée ABRIAL

# A TRAVERS L'ACTION →

**PAS DE RESULTATS SANS ACTION**, c'est bien l'enjeu principal qui doit être gagné dans cette période, précédant les Commissions paritaires, où des négociations sont déjà engagées pour les salaires et cela pour toutes les branches.

1 000 F nets garantis pour 40 heures par semaine, la parité avec les autres professions, la garantie du pouvoir d'achat, ces revendications ne peuvent être obtenues immédiatement que si elles sont imposées au travers de l'Action avec les travailleurs.

Les salaires, c'est un problème surtout actuellement avec l'augmentation des prix, la rentrée des classes, le paiement des impôts ; c'est plus que difficile de boucler un budget déjà si serré.

Mais attention, les salaires ne doivent pas nous faire oublier que de nombreux problèmes restent posés et que pour les conditions de travail, il faut rester vigilants ; l'augmentation des charges de travail pouvant être le résultat de la récupération des augmentations de salaires.

Chez LE MINOR à Pont L'Abbé dans le Finistère, les travailleuses de l'atelier de repassage en ont eu ras-le-bol de la chaleur, de la mauvaise organisation, aussi elles ont arrêté le travail durant 3 jours pour obliger la Direction à regarder en face les problèmes et à les régler.

Encore pour les conditions de travail et spécialement contre le salaire lié au rendement, ce sont 200 travailleurs d'un atelier de 200 personnes chez MULLIEZ-LESTIENNE à Roubaix qui sont en grève depuis le 19 septembre. Les augmentations de salaires sont aussi revendiquées.

Il y a aussi le problème de l'EMPLOI au travers des licenciements qui a été posé par les travailleurs de chez BAUDREY à Millau en faisant grève pendant 7 jours pour faire réintégrer un de leurs camarades de travail qui avait été injustement licencié. Là aussi le problème des conditions de travail était sous-jacent avec en plus le comportement d'un cadre inadmissible envers les ouvriers.

Les travailleurs ont gagné, l'ouvrier est réintégré.

Pour les salaires, c'est à la LAINIERE de Cambrai que les 30 travailleuses d'un atelier de chaussettes ont imposé leurs revendications après 8 jours de grève.

La lutte pour l'augmentation des salaires, c'est un peu partout qu'elle s'est menée avec de nombreux arrêts de travail avant les Commissions Paritaires, le 22 pour le Textile et le 25 pour l'Habillement en Lorraine, le 26 Habillement, Cuir et Textile dans le Nord, le Pas-de-Calais, Picardie, de même que dans la région Rhônes-Alpes et en Alsace, Pays de Loire et Saône-et-Loire et dans de nombreuses autres localités.

L'ACTION devra se poursuivre car les Commissions paritaires ne peuvent régler tous les problèmes, les camarades du Textile en savent déjà quelque chose, et cela sur toutes les revendications des travailleurs.

**NOTRE SEULE FORCE, C'EST BIEN L'ACTION**

# SUR LE PLAN NATIONAL

## ■ TEXTILES NATURELS

A la réunion paritaire du 28 septembre, les patrons ont fait les ultimes propositions :

— Salaire minimum à 5 F soit 870 F bruts et 800 F nets pour 40 h. C'est loin des 1.000 F, ce sera pour quand ?

— Augmentation des salaires, 0,30 F pour les ouvriers et 4,20 % pour les mensuels.

— Sur le barème garanti, augmentation de 6,84 % sur toute la hiérarchie et se traduit donc par aucun effort prioritaire sur les bas salaires.

Les 1.000 F n'étant pas atteints et aucun rattrapage pour les bas salaires n'étant réalisé, la CFDT ne peut cautionner cet accord surtout au moment où s'engagent les actions interprofessionnelles pour le SMIC à 1.000 F.

## ■ HABILLEMENT

### 1°) CONFECTION CIVILE

— Classifications Ouvriers dans l'Habillement. A la réunion du 12 septembre, une position commune avait été arrêtée pour refuser le projet patronal qui nous avait été transmis sans coefficients en argumentant sur le fait que ce n'était pas une grille unique, qu'il y avait une volonté patronale de ne pas revaloriser le travail manuel de la profession. Les patrons ont été « soufflés » de notre position commune (même la C.G.C. est intervenue dans ce sens), aussi, ils nous ont proposé une autre réunion le 22 Septembre où ils nous transmettraient les coefficients. Cette réunion a été acceptée en précisant que nous ne nous engagions pas pour l'avenir.

Le 22 SEPTEMBRE effectivement les coefficients ont été remis. Après avoir transmis par écrit les différentes anomalies et ambiguïtés découvertes dans le projet patronal, les organisations syndicales ont à nouveau repoussé le projet demandant de repartir de celui que nous avions nous-mêmes élaboré. Une autre réunion doit avoir lieu le 31 OCTOBRE.

— Révision ANNEXE « EMPLOYES » : La réunion qui était prévue pour le 22 septembre après-midi a été annulée par les patrons, le matin seulement, n'étant pas prêts pour la discussion... En fait, un projet a été fait par les organisations syndicales sur la base des garanties Agents de Maîtrise. Pour les patrons, il n'est pas question d'unifier avec les T.A.M. mais avec les ouvriers. Là aussi, il va falloir se battre. Une autre date a été prise le 9 OCTOBRE à Paris.

### 2°) CONFECTION MILITAIRE

Une réunion s'est tenue le 19 septembre pour la revalorisation des différents points mensuels (Employés - T.A.M. - Cadres). Les organisations syndicales ont maintenu leurs positions d'une même valeur du point avec les ouvriers. Une autre Commission paritaire est fixée au 17 Octobre.

### 3°) FOURRURE

Une commission paritaire s'est tenue le 19 septembre pour amorcer la discussion de l'Annexe « EMPLOYES » pour laquelle les organisations syndicales ont demandé une seule annexe E.T.A.M. La garantie de l'emploi annuel sur 40 h par semaine a aussi été discutée. Le principe même de cette garantie a été arrêté et sera inclus dans l'annexe Ouvriers. La prochaine réunion est fixée au 23 OCTOBRE.

## ■ CUIRS

18 septembre, réunion technique Maroquinerie pour discuter de la suppression des abattements d'âge, l'amélioration de la mensualisation, les travailleurs à domicile et les minima. Une réunion plénière se réunira fin octobre pour conclure et envisager le relèvement des minima conventionnels.

## ■ BLANCHISSERIES - TEINTURERIES

A la commission paritaire interrégions du 27 septembre à LYON, après 6 h de négociations et après

l'augmentation de 0,20 F du 1er juillet, les patrons ont proposé :

— **Augmentations salaires réels** : 0,08 F au 1<sup>er</sup> octobre et 0,07 F au 1<sup>er</sup> janvier 73.

— **Augmentation des minima** : 0,18 F au 1<sup>er</sup> octobre et 0,08 F au 1<sup>er</sup> janvier 73.

— **Minimum garanti** : 4,60 F au 1<sup>er</sup> octobre et 4,68 F au 1<sup>er</sup> janvier 73.

La C.F.D.T. consulte les sections sur la position à prendre dans cette branche où les salaires sont très bas, souvent au minimum de la Convention Collective. Vu la longue discussion des salaires, la mensualisation n'a pas pu être discutée. Prochaine réunion paritaire le 23 novembre.

### ▲ EXTENSIONS AU JOURNAL OFFICIEL

1<sup>o</sup>) **Blanchisseries - Teintureries Inter-régions**

Avenants salaires et jours fériés du 8-12-71 - J.O. du 11-8-72.

### 2<sup>o</sup>) **Dentelles - Broderies**

Accord du 23 juin 71 concernant l'application à l'industrie des dentelles, tulles, broderies, guipures de la C.C.N. de l'Industrie Textile - J.O. du 16-9-72.

### 3<sup>o</sup>) **Textile**

Accord du 30 décembre 71 sur la définition de l'ancienneté ; du 6 mars 72 sur l'indemnisation maladie et du 23 mars 72 sur les salaires - J.O. du 12-8-72.

Avenants des 2 juillet 71 et 18 avril 72 à l'annexe 1 à la C.C.N. de l'Industrie Textile complétant le champ d'application et l'accord du 28 mars 72 relatif à la définition des temps d'exécution et à la détermination de la rémunération des travailleurs à domicile dans la branche Broderies mécaniques - J.O. du 22-9-72.

## A TRAVERS LES REGIONS

### ● NORD - PAS-DE-CALAIS

— **Entreprise BURTON OF LONDON à Boulogne (62) :**

Suite à l'action répétée des D.P., l'accord ci-dessous a été signé. D'autre part, un accord de salaire a été obtenu, 6 % le 1<sup>er</sup> septembre. La S.S.E. et les D.P. ont un an. Depuis leur présence, les salaires ont été augmentés 3 fois. Alors que les années précédentes, il n'y avait jamais d'augmentations de salaires.

— **Prime d'ancienneté** : La direction est décidée de faire bénéficier le personnel employés et agents de maîtrise des mêmes avantages que le personnel ouvrier pour ce qui est de la prime d'ancienneté : 3 % du salaire minima professionnel pour 3 ans - 6 % pour 6 ans - 9 % pour 9 ans - 12 % pour 12 ans - 15 % pour 15 ans, payable tous les mois avec le salaire.

— **Réduction du temps de travail** : Accord sur « Textile St-Antoine » à Roubaix 59 ; 46 heures payées 48.

### ● DANS LE CAMBRESIS

Mise en place d'un nouveau

syndicat Habillement à Cambrai.

Depuis 6 mois l'activité de l'Union régionale HA-CUI-TEX Nord, en liaison avec l'U.I.B. était axée sur l'implantation dans la confection du Cambrésis.

Les 21 et 22 septembre, les efforts étaient couronnés de succès. En effet, après avoir réussi à implanter la C.F.D.T. dans plusieurs entreprises, organiser des élections, les nouvelles sections étaient invitées à un week-end de formation et de mise en place d'un syndicat.

25 militants représentants y ont participé.

— **Textiles Naturels - Accord Classifications** pour le personnel ouvrier signé à Lille. Il reprend les définitions et coefficients en vigueur à Roubaix-Tourcoing. Il concerne le tissage de lin, de coton et de fibres artificielles et synthétiques.

### ● BRETAGNE

A Lorient, chez BRAFF, la direction ayant décidé arbitrairement que la 4<sup>e</sup> semaine de Congés payés serait prise en octobre et non en décembre (pour lui per-

mettre d'économiser les 2 jours supplémentaires) les travailleurs réagissent et font grève à plusieurs reprises. L'action continue actuellement.

### ● NORMANDIE

Un accord intéressant est intervenu chez SOCOTAL à Cherbourg concernant les heures de délégation :

1<sup>o</sup>) Le contingent d'heures de délégation prévu pour accomplir les fonctions de délégué du personnel ou délégué au Comité d'Entreprise sera utilisé par l'ensemble des délégués titulaires ou suppléants.

2<sup>o</sup>) Les heures de délégation pourront être cumulées sur trois mois maximum et prises bloquées sur une journée. Dans ce cas, la date de cette absence sera communiquée à la Direction quinze jours avant la date prévue.

Cette mesure s'applique également pour le (la) Délégué (e) Syndical (e).

### ● MIDI PYRENEES

Un accord est intervenu dans la Mégisserie - Tannerie de Mazamet : augmentation non hiérarchisée de 0,25 F applicable au 1<sup>er</sup> septembre. La C.F.D.T. et la C.G.T. ont signé.

## A TRAVERS L'ORGANISATION

### ■ BUREAU FEDERAL

Il s'est tenu du 4 au 7 septembre. Après l'analyse et la précision de la politique syndicale d'année, tous les aspects pratiques et le plan de travail ont été abordés, ainsi que la réflexion sur la politique des hommes et des femmes dans les responsabilités fédérales et l'action revendicative à plus court terme.

### ■ BRANCHES

— Textiles Naturels. Le Conseil de branche s'est tenu les 8 et 9 septembre. Une réflexion a eu lieu sur l'action éculée les mois précédents puis sur les problèmes actuels pour pouvoir déterminer l'action immédiate qui préparera la Commission Paritaire du 28 septembre.

— Habillement, il s'est réuni aussi les 8 et 9 septembre à Paris pour préciser les objectifs et déterminer l'action. Une étude a aussi été faite à partir des propositions patronales pour les classifications ouvrières pour déterminer nos positions avant l'intersyndicale. La session de branche annuelle a aussi été préparée.

### ■ GROUPES DE TRAVAIL

Le groupe Organisation fédérale s'est réuni le 13 septembre afin d'examiner le projet de charte financière qui serait présenté au prochain Congrès Confédéral. Une

position HA-CUI-TEX a été élaborée.

### ■ FORMATION

— Sessions Régionales : Pour la région parisienne, elle s'est tenue du 13 au 15 septembre à Senlis. Elle a réuni 12 participants, tous des responsables qui ont élaboré un plan de travail et partager les responsabilités.

Celle pour le Midi-Pyrénées a eu lieu du 18 au 20 septembre à Castres.

Rhône-Alpes : La session sur les Conditions de travail qui a réuni 55 militants du 20 au 23 septembre a permis en outre de faire le plan de travail.

### — Journées d'études :

Lille : avec 60 participants, pour faire le point sur l'action en cours et surtout commencer la réflexion en vue de la préparation du Comité National.

Rhône-Alpes Textiles Naturels : avec 20 participants. L'analyse de l'action éculée, du contexte présent, a été faite pour ensuite décider de l'Action avant la Commission paritaire du 28 septembre.

### ■ ELECTIONS

— Chez BATA à Moussey, la C.F.D.T. progresse au détriment de la C.G.T. et devient majoritaire :

	en 71	en 72
C.F.D.T.	33,4 %	44,1 %
C.G.T.	43,5 %	33,4 %

# Ceux qui gouvernent ceux qui contrôlent l'économie ..... et les TRAVAILLEURS

CHABAN DELMAS s'en va, MESSMER arrive. Il y a eu changement de Gouvernement, c'est un événement, les journaux ont publié l'information avec des gros titres.

## LES HOMMES CHANGENT, LA POLITIQUE DEMEURE

Mais qui a-t-il de changé, au-delà de quelques hommes qui disparaissent de l'actualité et de quelques hommes qui surgissent devant les caméras de Télévision ?

Pour nous, travailleurs, y a-t-il des modifications fondamentales,  
— dans la politique sociale du Gouvernement ?  
— dans l'attitude du Patronat ?

La nature du travail du salarié est-elle modifiée ?

La propriété privée des moyens de production avec le pouvoir absolu qui l'accompagne est-elle abolie ?

Les travailleurs ont-ils la possibilité de se faire entendre et sont-ils partie prenante aux différents échelons du pouvoir ?

Ou tout simplement, les revendications sur la retraite, le salaire minimum sont-elles acquises ?

Si vous avez répondu à ces questions, vous avez pu constater qu'il n'y a rien de changé.

L'exploitation des travailleurs reste identique même si des mesures sociales limitées sont concédées par le Gouvernement et le Patronat pour rendre acceptable cette exploitation.

Par exemple, la situation des O.S. va être examinée avec attention afin d'éviter la révolte de cette catégorie de travailleurs si nécessaire à l'accroissement des profits.

## QUE REPRESENTENT LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ?

Le Président de la République est ancien fondé de pouvoir de la Banque ROTSCHILD.

Le Ministre des Finances, Valéry GISCARD D'ESTAING : son père, Edmond GISCARD D'ESTAING, P.D.G. de la Sté du tunnel sous le Mont Blanc, administrateur chez Thomson Brandt, à Air France, chez Bergougnan, Kléber Colombes, à Carbone Lorraine, au Crédit Foncier et Immobilier.

Le Ministre des Affaires Sociales : Edgar FAURE a été avocat des frères WILLOT...

Les Députés de la Majorité (U.D.R. et Républicain Indépendant sont P.D.G., administrateurs de Stés, Avocats, Médecin, Commerçant.

La plupart possèdent leurs « petites affaires », il n'y a qu'à lire la presse quotidienne actuelle, mais ils prétendent malgré tout, s'intéresser à l'intérêt général au-delà de leurs intérêts particuliers.

Les choix économiques du Gouvernement se sont traduits par le Vlème plan. Tout y est subordonné aux intérêts capitalistes.

Le Vlème plan, c'est ce qu'on a pu appeler « l'industrialisation sauvage » : production accrue, concentrations et fusions d'entreprises accélérées, donc augmentation de la productivité, des profits et diminution de l'emploi et équipements collectifs sacrifiés. Les choix qui avantagent la minorité capitaliste ont priorité sur l'intérêt général.

## PATRONAT, GOUVERNEMENT : mêmes intérêts, même idéologie

L'imbrication entre Patronat et Gouvernement est évidente mais il ne faudrait pas croire qu'elle n'existe uniquement qu'au niveau gouvernemental.

Les hauts fonctionnaires chargés de l'application et de la réalisation des lois, Inspecteurs des finances, Préfets, etc... proviennent des mêmes familles, ils ont en commun la même idéologie. Ils sont recrutés en fonction de leur adhésion au système capitaliste. Et les instruments pour faire respecter les lois et décrets :

— la justice — l'armée — la police  
sont autant de moyens du système capitaliste pour conserver le pouvoir.

Nous prenons qu'un exemple au niveau du droit . Si un ouvrier prend quelques outils, le patron a le droit de déposer une plainte pour vol contre lui. Si l'ouvrier est tué dans un accident du travail dans l'entreprise, même si les normes de sécurité n'étaient pas respectées, aucune plainte pour homicide ne peut être déposée contre le patron. Il ne risque qu'une amende peu importante.

De même, si une entreprise fraude le fisc et détourne des millions, il n'y aura pas de jugement ni de condamnation. Le Ministère des Finances « s'arrangera » avec le patron et transigera sur la somme alors que, lorsque le salarié ne peut payer ou paie ses impôts en retard, il n'y a pas d'arrangement possible. Il y a bien DEUX POIDS, DEUX MESURES.

## L'INFORMATION...

Afin que ce système, où les lois sont faites pour les patrons, par les patrons ou leurs alliés n'apparaisse pas au grand jour, le système capitaliste dispose et utilise l'information et l'enseignement afin de masquer au maximum de gens son fonctionnement réel.

A quelques mois des élections, un député U.D.R., Arthur CONTE est nommé Directeur de l'O.R.T.F., des journalistes, dont des journalistes CFDT, sont licenciés éloignés ou obligés de partir pour opinions non conformes à celles de l'U.D.R. ! Et à cette époque où le débat sur les différentes options politiques devient plus intense, le nouveau Directeur de l'O.R.T.F. promet « des rires et des chansons ».

D'autre part, qui a le droit de s'exprimer dans la presse écrite ?

L'AURORE appartient à Marcel BOUSSAC, grand Patron du Textile.

Le FIGARO, Paris MATCH, Télé 7 Jours, Marie Claire, R.T.L. à PROUVOST autre Grand Patron du Textile.

France Soir, le Journal du Dimanche, France Dimanche, Elle, Femmes d'aujourd'hui, à la Famille HACHETTE et à la Banque de Paris et des Pays-Bas, un des plus grands groupes financiers français, dont la liste des participations dans des entreprises françaises prendrait une page entière si l'on voulait les énumérer.

« Jour de France » à Marcel DASSAULT, fabricant d'avions et député U.D.R., etc...

Espère-t-on que tous ces représentants du grand Patronat vont donner une information en contradiction avec leurs intérêts ?

Comptons-nous sur les journaux de Messieurs BOUSSAC et PROUVOST pour expliquer que le salaire à 1.000 F — La retraite à 60 ans, sont possibles que les salaires du Textile sont inférieurs à 20 % à la moyenne des salaires français ?

La Presse régionale est à l'image de la Presse nationale, elle est entre les mains de Grands Patrons peu soucieux des intérêts des travailleurs.

## **L'ENSEIGNEMENT entre leurs mains**

Un autre instrument qui joue un rôle identique à celui de l'information pour permettre au système capitaliste de perpétuer son idéologie est **l'ENSEIGNEMENT**.

En effet, sur tous les enfants nés une même année 90 à 95 % n'atteignent pas l'Enseignement supérieur. Et sur les 5 à 10 % d'enfants qui passent à travers la sélection, 6 % sont des enfants d'ouvriers. Peut-on parler d'enseignement démocratique, de chances égales pour tous ? C'est un enseignement, dont le lot, jamais avoué, est d'éliminer les enfants d'ouvriers et de privilégier les enfants des patrons, des professions libérales et des cadres supérieurs. Ceux qui ont le pouvoir, perpétuent leur pouvoir en accaparant aussi le savoir et la culture.

## **EN CONCLUSION**

Les patrons qui ont le pouvoir économique, possèdent également par personnes interposées, ou directement le pouvoir politique et tous ses moyens : administration, justice, armée, police, enseignement et information.

Se battre contre le pouvoir patronal dans l'entreprise ne suffit pas, il est nécessaire de prolonger le combat sur le plan politique notamment, à l'aide des partis politiques partageant notre orientation et savoir se déterminer politiquement sur des positions de classe.

---

LES  
**SECTIONS C.F.D.T.**  
**Habillement - Cuirs**  
**Textiles - Blanchisseries**  
ET LA  
**FORMATION**

**DES BESOINS NOMBREUX !**

Nos besoins en formation sont nombreux, les plus importants consistent en un effort permanent pour la formation de base des militants.

En effet dans nos professions où les particularités sont,

- Un fort pourcentage de travailleuses
- Une rotation importante du personnel
- Un « passage » de nombreux jeunes.

Les équipes syndicales se modifient rapidement aux rythmes des événements, il est donc de ce fait nécessaire d'être vigilant et toujours prêts à soutenir les sections en difficultés, c'est le rôle de la structure locale ou régionale.

**Une complémentarité, l'effort de formation**

Etre militant dans une organisation et plus encore à la C.F.D.T. c'est exigeant.

- Contester la société capitaliste, vouloir une société socialiste démocratique c'est facile à dire, plus difficile d'expliquer le pourquoi et le comment aux travailleurs.

De même, sur les moyens pratiques :

- L'élaboration de la revendication avec les travailleurs, en tenant compte de l'orientation C.F.D.T.
- La réalisation de l'information — tract — affichette — prise de parole, là encore il y a à apprendre.

**La formation c'est à la fois l'un et l'autre :**

- 1) La possibilité de mieux comprendre les orientations de la CFDT
- 2) La possibilité d'être plus aptes à trouver les moyens pratiques pour les faire partager aux travailleurs.

## CALENDRIER DE LA FORMATION FÉDÉRALE 1972-1973

DATES	LIEUX	SESSIONS	RECRUTEMENT
<b>Octobre 1972</b>			
2 au 6	Sevrier	Responsables T.A.S.	S'adresse aux responsables des sections CFDT des entreprises T.A.S.
16 au 20	Bierville	Le travail répétitif — Conséquences pour les travailleurs — Luttes à mener	Aux militants travaillant au rendement Aux responsables de sections syndicales affrontés à ces problèmes
<b>Décembre 1972</b>			
5 au 8	Bierville	— Militants Textiles Naturels	Ces 4 sessions sont réservées aux militants des sections syndicales CFDT de chaque branche
« »	«	— Militants Textiles Artificiels	
« »	«	— Militants Habilement	
« »	«	— Militants Cuirs	
19 et 20	Paris	Week-end de réflexion pour les responsables CFDT des trusts	S'adresse aux responsables CFDT de chaque trust et aux membres de la commission Emploi Féderale,
<b>Janvier 1973</b>			
29 au 31	Bierville (1)	Recherche et réflexion sur les nouvelles méthodes de gestion patronale : D.P.O. - travail en groupe etc...	A l'intention des militants affrontés à ces nouvelles méthodes d'organisations du travail et à ceux qui risquent d'y être bientôt.
<b>Février 1973</b>			
6 au 9	Bierville (1)	Militants et responsables des Blanchisseries.	Pour les militants et responsables de la branche.
6 au 9	Bierville (1)	Les conditions de travail. Mieux les connaître pour mieux les combattre.	Session de Prévention s'adressant aux militants et responsables.
15 au 17	Bierville (1)	La Hiérarchie	Session de recherche s'adressant aux responsables de chaque branche.

26 au 28	Ruitz	Trust Prouvost	Rencontre des responsables syndicaux des différentes usines du groupe.
<b>Mars 1973</b>			
12 au 15	Bierville	Travail de nuit et posté	Session de prévention s'adressant aux militants et responsables de sections affrontés à ce genre de travail.
15 au 17	Troyes	Trust Lévy	Idem Trust Prouvost
29 au 31	Paris	Trust Agache-Willot	Idem « «
<b>Avril 1973</b>			
5 au 7	Pouxeux	Trust Boussac	Idem « «
26 au 28	Bierville (1)	Trust D.M.C. Gillet	Idem « «
<b>Mai 1973</b>			
3 et 4	non encore fixé	Trust Perrin Stheinel	Idem « «
14 au 18	Bierville (1)	Le travail répétitif Conséquences pour travailleurs et luttes à mener	Aux militants travaillant au rendement Aux responsables de sections affrontés à ces problèmes.

(1) Sous réserve de confirmation.

- Il reste également à fixer un certain nombre de journées d'études et sessions de trusts.
- Les sessions régionales ne sont pas programmées ci-dessus.
- Le programme se complétera en cours d'année, notamment en ce qui concerne les sessions de recherche Fédérale.

#### **POUR PARTICIPER AUX SESSIONS FEDERALES :**

Il est nécessaire :

- D'envoyer son inscription après accord de la section syndicale
- De déposer 30 jours avant l'ouverture du stage, auprès de la Direction :
  - la demande de congé éducation
  - d'obtenir le paiement de son salaire et également si possible, de ses frais de déplacement et de séjour par l'entreprise ou à défaut par le Comité d'Entreprise afin d'alléger le coût de la formation au budget fédéral.

Participation au frais : En tout état de cause une participation de 5 F par jour sera demandée aux participants.

## **UNE FORMATION COLLECTIVE**

La volonté Fédérale est donc de permettre à un maximum de militants de participer à la formation, c'est dans ce sens que les sessions de branches ne s'adressent plus aux responsables mais avant tout aux militants, de même pour les sessions sur les conditions de travail et le rendement.

De par notre orientation, la Formation ne peut plus être un acte individuel, c'est-à-dire la formation de l'individu, en l'occurrence du militant C.F.D.T., c'est beaucoup plus une formation collective pour les sections qui acceptent de jouer le jeu et de préparer la session en équipe, **les dossiers préparatoires sont d'ailleurs faits dans ce sens.**

De même pour le retour, il est nécessaire de partager en équipe les enseignements du stage, ce sera d'ailleurs l'occasion d'une information réciproque puisque les militants restés sur place informeront le militant au retour de session sur ce qui se sera passé en son absence.

## **DANS LE PLAN DE TRAVAIL**

L'effort de formation de la section doit être nécessairement inscrit au plan de travail dès Septembre.

La section aura donc à tenir compte des possibilités existantes au plan Fédéral, au plan régional avec les formations générales, E.N.O., cadres syndicaux, etc... De même qu'au niveau de l'institut confédéral avec les sessions militants d'entreprise et à faire des choix en rapport avec ses besoins à court et moyen terme.

**La formation ça ne s'improvise pas,  
ça se prépare en équipe de Militants.**

# Une fiscalité qui favorise les gros revenus

A la rentrée des congés, les travailleurs ont trouvé dans leur boîte à lettres l'*« avertissement »* indiquant le montant de l'impôt sur le revenu qu'il faut payer.

Dans la plupart des cas, l'augmentation des impôts est très importante. Chaque année une part croissante du salaire va à l'impôt sur le revenu. L'augmentation des impôts a pour beaucoup, épousé l'augmentation de pouvoir d'achat qui restait après les très fortes hausses des prix.

Comme les années précédentes, des travailleurs ayant des salaires peu élevés ont eu pour la première fois à payer des impôts et sont ainsi entrés dans la catégorie des imposés sur le revenu qui est passée de 5 millions en 1959 à 10,5 millions en 1969.

La mécanique employée par le Gouvernement est simple ; les tranches de revenus du barème d'imposition augmentent moins vite que les salaires et même que les prix ce qui aboutit à faire payer aux salariés un impôt sans cesse plus lourd et ceci à un nombre sans cesse plus grand de salariés à faibles revenus.

Cet accroissement de l'impôt frappe t-il toutes les catégories de revenus ?

## UNE « REFORME FISCALE » QUI FAVORISE LES RICHES

Il est vrai que le système fiscal d'imposition sur le revenu était très complexe et différent selon par exemple que l'on était salarié ou non.

C'est ainsi que les non salariés payaient autrefois une taxe complémentaire et qu'il n'avaient pas la possibilité comme les salariés de déduire 20 % de leurs revenus ni la réduction d'impôts de 5 %.

Si ces modalités d'imposition différentes existaient, c'est parce que les revenus des salariés sont connus en totalité puisqu'ils sont déclarés par l'employeur tandis que les revenus des autres catégories échappent très largement à l'impôt. Il fallait cela pour que le système ne soit pas trop injuste.

Depuis déjà un certain nombre d'années le Gouvernement a pris des mesures destinées à rapprocher les modalités d'impositions des non salariés de celles des salariés. La taxe supplémentaire payée par les non salariés qui était autrefois de 22 % a été progressivement supprimée et le Gouvernement veut en 1973 faire bénéficier les non salariés de la réduction d'impôt de 5 %. Les entreprises et les capitalistes ont eu également leurs petits cadeaux puisque l'« avoir fiscal » institué en 1965 correspond à une diminution de moitié de l'impôt sur les bénéfices.

Ainsi, cette réforme fiscale consiste à alléger les impôts des capitalistes et des non salariés en faisant payer les salariés et de plus en plus les bas salaires.

Le Conseil National des Impôts, mis en place par le Gouvernement, reconnaît lui-même, dans un rapport de juillet 1972, que proportionnellement à leurs revenus, la charge fiscale des salariés s'est aggravée tandis que celle des non salariés a diminué.

L'alignement des modalités d'imposition des non salariés sur celles des salariés était surbordonnée à une meilleure connaissance des revenus de ces catégories. Or, depuis 10 ans le Gouvernement n'a rien fait pour les connaître, ce n'est pas les possibilités techniques qui manquent mais la volonté politique de contrôler les revenus des privilégiés.

De ce fait, le Conseil National des impôts s'était déclaré hostile à de nouvelles faveurs aux non salariés, cela n'empêchera pas le Ministre des Finances d'en proposer de nouvelles en octobre au parlement.

## LA FRAUDE FISCALE

Le Gouvernement emploie pudiquement le terme « d'évasion fiscale » pour désigner les revenus qui échappent à l'impôt soit parce qu'ils ne sont pas déclarés, soit parce qu'ils bénéficient de dispositions particulières.

Il y a quelques mois, tous les français ont pu apprendre que le premier Ministre CHABAN-DELMAS, dont le revenu se montait en 1967 à 25 millions d'anciens francs, n'avait pas payé d'impôt, ceci très légalement sans qu'il y ait fraude aux yeux de la loi.

Le Ministère des finances a évalué l'évasion fiscale à :

- 77 % des revenus agricoles.
- 56 % des bénéfices industriels et commerciaux.
- 27 % des revenus fonciers.
- 3 % des revenus ouvriers.

**La politique fiscale française est également plus favorable aux hauts revenus que celles des autres pays européens.** Alors que les inégalités de revenus sont moins grandes dans ces pays qu'en France, on constate que l'impôt sur le revenu y est beaucoup plus important et plus progressif, c'est-à-dire qu'il frappe d'avantage les hauts revenus.

## LES IMPOTS SUR LA CONSOMMATIONS

Chaque jour, sans nous en rendre compte, nous payons des impôts très importants sur tous les produits que nous achetons. C'est la T.V.A. (Taxe à la Valeur Ajoutée) comprise dans les prix de tous les produits, les taxes sur l'essence, le tabac, l'alcool, etc...

**Ces impôts indirects sur la consommation frappent davantage les bas salaires et les familles** qui sont des consommateurs intégraux et dépensent la totalité de leur revenu. Selon une étude du Ministre des Finances, les impôts sur la consommation représentent 11,7 % d'un revenu de 50.000 F pour un célibataire et 17,5 % d'un revenu de 12.000 F (1000 F par mois) d'un marié ayant 2 enfants.

La T.V.A. qui représente l'essentiel des impôts sur la consommation augmente avec les prix puisqu'elle est en pourcentage sur les prix. Dans la période actuelle d'augmentation rapide des prix, les bas salaires ont donc vu leurs impôts indirects progresser très fortement.

**A elle seule, la T.V.A. représente 43 % du total des recettes fiscales** contre 20 % dans les autres pays du marché commun. Ainsi la France bat tous les records pour cet impôt qui est le plus injuste qui soit.

## LUTTER CONTRE CETTE FISCALITE DE CLASSE

En Octobre, le Parlement fixera les modalités d'imposition pour l'année prochaine. Parmi les propositions présentées par le Ministre des Finances, il y a le relèvement du barème d'imposition de 6,5 % pour la tranche la plus basse et de 2,7 % pour la tranche la plus haute; apparemment cela est favorable aux petits revenus mais on supprime pour les hauts revenus la majoration d'impôt qui existait depuis 1968. Même pour les bas salaires, le relèvement de la tranche de 6,5 % (5 % l'année dernière) est inférieure à la hausse des prix, la pression fiscale et le nombre des travailleurs imposés augmenteront encore en 1973.

Malgré l'avis hostile du Conseil National des impôts, le Ministre des Finances proposera de faire bénéficier tous les non salariés de la réduction d'impôt de 5 %. A côté de cela, aucune mesure sérieuse pour lutter contre la fraude fiscale.

C'est bien la même politique qui continue, elle favorise la classe des capitalistes et des hauts revenus. Il ne faut pas s'en étonner car c'est la logique même de ce système capitaliste basé sur l'exploitation des travailleurs au profit d'une classe minoritaire privilégiée.

Il faut donc engager la lutte également sur ce domaine, le débat qui aura lieu en Octobre au Parlement peut être un moment fort de cette lutte.

Il faut dénoncer devant les travailleurs cette fiscalité de classe, il faut dénoncer également la fraude fiscale et l'attitude du Gouvernement qui ne fait rien pour la supprimer.

Il faut exiger une fiscalité frappant plus les hauts revenus et diminuant l'imposition des bas revenus. Il faut exiger également une diminution des impôts sur la consommation.

Les faibles revenus ne doivent pas être imposés, il faut donc exiger dès maintenant :

PAS D'IMPOT  
POUR TOUS LES SALARIES  
NE GAGNANT PAS  
1 000 F NETS PAR MOIS

## PRIX et SALAires

# l'exploitation capitaliste

A la rentrée, ce qui est d'abord sensible aux travailleurs, c'est la hausse des prix.

Les prix montent très vite. c'est une constatation que chacun fait en faisant ses achats.

### LA HAUSSE DES PRIX

Les indices de prix calculés à partir d'observation poursuivent la hausse générale des prix, confirment cette constatation quotidienne.

— Même l'indice officiel annonce une augmentation très forte : du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> septembre, plus de 4 %, ce qui donne à prévoir pour toute l'année 1972 au moins officiellement une hausse de 6,5 % (1971 pourtant exceptionnelle est battue d'avance).

Les indices syndicaux ou d'associations familiales calculés à partir des prix des produits qui concernent réellement les dépenses des travailleurs indiquent une augmentation encore plus forte : du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> septembre entre 5 et 6 % soit pour 1972 une hausse prévisible de 8 à 9 %.

### QUELQUES EXEMPLES D'AUGMENTATION :

La baguette : 70 centimes au lieu de 65 centimes il y a 1 an

Le bœuf : + 16 %

Les loyers : 6 à 17 %

Les vêtements : 10 %

Les chaussures : 7 %

Gaz et électricité : 4 %.

### LES CONSEQUENCES POUR LES TRAVAILLEURS

Si on compte en moyenne une augmentation de 9 % l'an ; cela veut dire qu'en moyenne quelque chose qui valait 100 F au 1<sup>er</sup> janvier 1972 vaudra 109 F au 31 décembre.

Donc quelqu'un qui avait 100 F au 1<sup>er</sup> janvier 1972 et pouvait acheter le bien en question ne pourra plus se procurer avec la même somme à la fin de l'année.

Sa capacité à acheter, son pouvoir d'achat aura diminué d'autant. Cela équivaudra pour lui à avoir 91 F au lieu de 100 F.

Les travailleurs sont très sensibles à la diminution du pouvoir d'achat de leurs ressources (essentiellement salaires et prestations familiales).

Cela se traduit très concrètement quotidiennement par des difficultés pour se nourrir (acheter de la viande par exemple), s'habiller, se loger, etc.

Bien sûr, il y a les augmentations des salaires, mais sont-elles suffisantes pour compenser la perte due à la hausse des prix ?

De plus, les travailleurs n'ont-ils pas droit de voir leur situation s'améliorer, c'est-à-dire de voir leur pouvoir d'achat augmenter ?

La production augmente fortement ; pendant le même temps de travail, le travailleur produit souvent plus qu'auparavant mais lui ne gagne rien de plus, quand on ne lui en prend pas.

## L'AUGMENTATION DE SALAIRES QU'IL FAUDRAIT

Actuellement, pour que le salaire ne perde pas de pouvoir d'achat, il faut qu'il augmente de la même façon que les prix.

Si on envisage une amélioration du pouvoir d'achat annuel de 4 %, il faudrait alors que compte tenu d'une hausse des prix de 9 %, une hausse des salaires de l'ordre de 13 % en 1972.

Qui peut se vanter de les avoir ?

Qu'en est-il de leur évolution par rapport aux prix ?

Actuellement, toutes les prestations prennent du retard, en tous cas n'améliorent nullement leur pouvoir d'achat.

Aussi l'on voit, que pour compenser ces pertes ce n'est pas une augmentation de 13 % des salaires qu'il faudrait mais en fait une augmentation de l'ordre de 15 à 16 %.

Et pour les bas salaires, pour compenser leur retard, de l'ordre de 20 %, il faut encore plus pour éviter que l'écart avec les autres professions n'augmente encore en valeur absolue.

Les travailleurs doivent démontrer qu'on se moque d'eux et qu'ils refusent qu'on ne leur donne que ce qu'on leur reprend par les prix.

Tout ceci fournit déjà des raisons évidentes de revendiquer de nouvelles augmentations de salaire.

Mais il y a l'intoxication gouvernementale et patronnale : si on augmente trop les salaires, on accroît encore les risques de hausse des prix.

Les travailleurs et travailleuses qui subissent de plein fouet la hausse des prix et constatent que leurs augmentations (acquises souvent durement par la lutte) sont ainsi récupérées, peuvent se laisser influencer et décourager.

Alors faut-il ne rien chercher à obtenir pour que rien ne soit repris ?

## LE MECANISME CAPITALISTE - PRIX - SALAIRES

On constate, il est vrai, une sorte de mécanisme de la vie économique qui toujours oblige les travailleurs à défendre leur niveau de vie et à se battre pour son amélioration.

Mais pourquoi ce mécanisme existe-t-il ? Comment le comprendre ? Comment le combattre ? A qui profite-t-il ?

Car le phénomène est profond.

Par exemple, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 1972 on constate qu'en FRANCE on a mis en chantier plus de logements chers et moins de HLM qu'en 1971.

En effet, la hausse des prix a encouragé ceux qui possèdent des capitaux à les placer dans la construction qui rapporte et permet de compenser largement la perte due à la hausse des prix. (les placements dans ce secteur rapportent de 12 à 15 % minimum souvent plus).

En même temps, l'aide de l'Etat s'est ralentie pendant la même période pour les logements d'HLM.

**Conséquences** : les disparités sociales en matière de logement vont s'accroître. Il va être encore plus difficile pour les travailleurs de se loger.

« Les appartements chers sont généralement mieux situés que les autres et les français qui ne peuvent supporter les loyers chers sont obligés d'habiter de lointaines banlieues, accumulant les inconvénients de la fatigue et du coût des transports ». LE MONDE 6 Septembre.

Ceci se constate de manière très nette dans les grandes agglomérations.

#### ENCORE UN AUTRE EXEMPLE :

Le budget de l'Etat qui fixe les dépenses et recettes de l'Etat pour 1973 est très important pour ses effets sur la production.

Le projet gouvernemental s'appuie essentiellement sur une perspective de forte hausse des prix pour 1973.

Ce qui entraîne au moins 2 conséquences :

① cela accroît les perspectives de recettes, plus de rentrées d'impôts indirects (et on sait que la TVA pèse surtout sur les travailleurs) voir note sur la fiscalité.

② le budget est annoncé en équilibre sous prétexte de ne pas accentuer la hausse des prix.

Mais ce qu'on oublie de dire c'est que cet équilibre est obtenu essentiellement en rognant sur les dépenses pour les équipements collectifs (hôpitaux, crèches, maisons de la culture, transports en commun, etc...) et l'aide au secteur H.L.M.

On sait pourtant qu'à terme l'amélioration du niveau de vie des travailleurs dépend beaucoup des équipements collectifs !

Ainsi on prend plus d'un côté, pour donner moins de l'autre.

Le travailleur n'obtient que très difficilement une part (bien modeste) de l'accroissement de la production. Ce mécanisme d'exploitation où les travailleurs sont privés d'une partie des richesses qu'ils ont produites est à rapprocher du mécanisme qui existe en matière de pouvoir de décision.

Avant d'être achetés et consommés, les biens sont produits. Dans quelles conditions pour les travailleurs ? Pourquoi travaillent-ils ? Pour qui travaillent-ils ? Et qui décide de tout ça ?

#### LES DIVERS ELEMENTS

#### QUI RENTRENT DANS LA COMPOSITION DES PRIX

Pour voir un peu mieux le problème de la hausse des prix, revenons à l'analyse de la façon dont se forme le prix. De quoi dépend-il ?

Quelle est sa signification ?

Qu'est-ce qui rentre dans la composition d'un prix ?

① Il y a d'abord les différentes charges qui permettent la fabrication du produit telles que les matières premières, l'énergie, les transports, les assurances, etc...

② La rémunération du travail nécessaire ensuite : salaires et charges sociales.

- ③ Il y a enfin la rubrique profit au sens large qui comprend :
- les intérêts et les remboursements des sommes empruntées,
  - les dividendes des capitalistes qui ont investi,
  - les sommes mises en réserve, soit pour compenser l'usure du matériel et de l'équipement (amortissement, théoriquement calculé pour compenser l'usure physique mais le plus souvent il permet de remplacer les anciennes machines dépassées par la concurrence par d'autres plus modernes permettant d'améliorer la productivité et quelquefois d'utiliser moins de main d'œuvre).
  - soit pour des investissements nouveaux
  - soit pour des prises de participation ou des achats d'entreprises permettant l'élargissement de l'entreprise ou du groupe.

Le salaire n'est donc que l'une des nombreuses rubriques qui rentrent dans la composition d'un prix.

Il est d'ailleurs important de remarquer que dans beaucoup d'entreprises, le P.D.G. et ses principaux collaborateurs se « sucrent » hardiment directement sous la forme de salaire.

Ainsi il arrive que le montant des dix plus hauts salaires représente presque autant que tous les autres salaires réunis !

Ceci à l'immense avantage de permettre de déclarer un bénéfice imposable très réduit ou même nul, ce qui en particulier permet d'inquiéter les travailleurs en leur présentant la situation de l'entreprise très défavorable à une augmentation des salaires.

## LES PRIX : INSTRUMENT DE REPARTITION ENTRE SALAIRES ET PROFITS

Le prix apparaît comme l'instrument de la répartition entre salaires et profits.

Pourquoi ?

Si les matières premières, les intérêts des sommes empruntées augmentent, le patron va maintenir son profit en élevant les prix de ses produits. **Il a la maîtrise de ce prix.** Cette hausse sera d'autant plus facile que la demande pour les produits sera forte, qu'on sera donc dans une période conjoncturelle favorable.

Cette hausse sera finalement supportée par les travailleurs (comme on le constate actuellement) qui verront leur salaire réel (leur pouvoir d'achat) réduit d'autant.

Ainsi les statistiques indiqueront des hausses de prix **ET** des hausses de salaires.

Le gouvernement et le patronat essaieront d'abuser l'opinion et les travailleurs en faisant croire alors que ce sont les hausses de salaire qui ont entraîné les hausses de prix. Ils s'empresseront de citer à l'appui de leur thèse, des chiffres sans valeur et ils oublieront de parler de l'essentiel : **le maintien et le développement des profits.**

Mais les patrons ont-ils vraiment la possibilité d'élever leurs prix ? N'y a-t-il pas un contrôle des prix organisé par l'Etat ?

En réalité, s'il y a certaines normes de contrôle, celle-ci ne sont qu'exceptionnellement strictes. De toute façon, elles sont dictées à chaque patron par l'intérêt général des capitalistes qui doivent tenir compte de la concurrence des capitalistes étrangers.  
(on verra plus loin quelle est la situation actuelle sur ce point important.)

Mais les patrons s'ils ne peuvent récupérer toutes les augmentations de leur coût sur les prix (les mesures de contrôle leur permettent toujours de le faire en partie au moins) ont d'autres moyens pour assurer leurs profits.

**Par exemple : Comme ce sont eux qui ont la maîtrise totale de l'organisation du travail dans l'usine, ils peuvent chercher à accroître la productivité des travailleurs.**

Si les travailleurs produisent plus pendant le même temps, avec le même salaire (même si celui-ci a augmenté) le profit est augmenté d'autant.

#### **PRENONS UN EXEMPLE CHIFFRE :**

Si 10 travailleurs produisent 100 chemises en 10 h

Soit au total  $100 \times 8 = 800$  Frs  
le prix de chaque chemise est de 8 Frs

Les salaires représentent environ 40 % de cette somme soit 320 F.

Si les travailleurs obtiennent une augmentation de salaire de 10 % soit 32 Frs au total, il ne restera plus au patron pour couvrir ses autres frais et assurer son profit que  $800 - 320 + 32 = 448$  Frs.

Supposons d'abord que le patron ne puisse pas augmenter son prix de vente (contrôle des prix exceptionnellement strict, mauvais état du marché) il peut alors chercher à accroître les cadences, charger un peu plus les postes de travail (chaque travailleur devant alors s'occuper de plusieurs tâches à la fois), réduire les moments de pause, faire contrôler de façon plus stricte par les chronométreurs les normes de travail ; augmenter la surveillance des travailleurs par la maîtrise ; enfin chercher de nouvelles méthodes de calcul des rémunérations (au rendement par exemple) diminuer les effectifs, etc.

Ceci aura pour but d'augmenter la production par travailleur.

Si par exemple, il obtient pendant le même temps une production de 120 chemises, on aura :  $120 \times 8 = 960$  Frs

Soit pour le patron  $960 - 352 = 608$  Frs.

S'il peut aussi reporter une partie de la hausse des salaires sur ses prix, par exemple : en faisant passer ses chemises de 8 Frs à 8,50 Frs, on constate ainsi que non seulement son profit se maintient mais qu'il augmente même largement.

Nous venons de voir une méthode directe de récupération mais d'autres moyens sont possibles.

S'étant assuré de ses profits par la hausse des prix et l'amélioration directe de la productivité, le patron peut utiliser ses réserves ou emprunter des sommes aux banques (surtout si les conditions sont favorables comme actuellement) pour entreprendre des investissements de productivité : acheter par exemple des machines qui permettent de réduire le nombre de travailleurs par unité produite.

Il peut aussi envisager des regroupements qui permettent d'abaisser les coûts de production en supprimant des services, en les modernisant, en les réorganisant.

Tout ceci a des effets finalement sur l'emploi.

Ainsi depuis mai 1968, pour compenser les hausses de salaire, les entreprises ont entrepris un vaste mouvement d'augmentation de la productivité et on a pu constater une forte augmentation de la production sans augmentation proportionnelle des effectifs.

Comme en plus, il y avait une forte arrivée de jeunes sur le marché du travail, le chômage a très fortement augmenté.

L'analyse du rapport SALAIRE - PROFIT (et non Salaire - Prix comme le font patrons et gouvernement) permet de comprendre que dans le système capitaliste il y ait en même temps situation d'inflation et de chômage.

Situation très lourde pour les travailleurs mais très profitable pour les patrons. D'un côté, ils assurent leurs profits par la hausse des prix

et récupèrent sur les hausses de salaire de l'autre, ils font pression sur les travailleurs qui craignent pour leur emploi.

## L'ETAT ET LES PATRONS ORGANISENT LA HAUSSE DES PRIX ET EN PROFITENT

Au début de l'année, les patrons des grandes entreprises interrogés sur les prix, rejetaient tout contrôle strict des prix.

Quelques mois plus tard, après quelques mesures de façade, GISCARD abandonnait pratiquement tout contrôle et se rangeait aux raisons du patronat.

La hausse des prix avait été forte l'année dernière et au début de l'année, elle devait se révéler encore plus rapide depuis.

Les patrons avançaient pour argument essentiel le besoin de renforcer leurs « marges » et d'accroître leur capacité d'« autofinancement ». Il faut comprendre ici renforcer et accroître les profits.

POMPIDOU n'avait-il pas déclaré en Mars 1969, avant son élection, devant une assemblée de patrons :

« l'intérêt du pays, c'est que les entreprises développent leurs profits ». — LE MONDE du 1er Mars 1969 —

Non seulement nous sommes à nouveau dans une période pré-électorale et il ne faut pas mécontenter les petits patrons ; commerçants, artisans, petites et moyennes entreprises ; mais surtout la situation économique générale est extrêmement favorable pour que les entreprises françaises profitent au maximum de la hausse des prix pour empêcher tout gain réel des salariés (et c'est ce qui se passe actuellement comme le confirment toutes les données mêmes officielles !) et récupérer au maximum au profit des entreprises.

Cette politique, les patrons peuvent d'autant mieux la mener :

— que les prix français restent inférieurs aux prix étrangers, ainsi beaucoup d'entreprises peuvent pratiquer à l'étranger des prix, très nettement supérieurs aux prix qu'elles pratiquent en FRANCE (+ 10 % quelquefois) et pourtant encore inférieurs aux prix étrangers.

Par exemple : Une automobile construite en France sera vendue 10 % plus cher en Allemagne et pourtant elle sera encore moins chère qu'une voiture allemande équivalente.

On comprend donc que les résultats du commerce extérieur soient si bons ; les profits sur les exportations sont eux aussi excellents.

Cette situation favorable devrait durer car les économies étrangères doivent reprendre au cours des prochains mois une activité plus forte et ainsi entraîner une certaine hausse de leurs prix.

Aussi pas de problèmes pour l'économie française « on » peut y aller à la hausse.

— La conjoncture intérieure est bonne pour eux ; la demande reste suffisante pour leur permettre de relever leurs prix.

— La politique gouvernementale les approuve. Les patrons ont demandé et obtenu la liberté pour les prix.

En matière monétaire, le gouvernement a permis un exceptionnel développement des crédits bancaires aux entreprises.

Celles-ci peuvent ainsi financer leurs hausses en engageant des dépenses sans mettre en difficulté leurs trésoreries qui sont à l'heure actuelle très à l'aise.

Enfin l'Etat n'hésite pas à entretenir la hausse des prix en élevant les prix contrôlés directement par lui : E.D.F. - G.D.F.

De façon générale, les profits des entreprises se sont établis à un niveau très élevé ces derniers mois.

On comprend donc que personne ne s'affole chez ceux qui nous dirigent (gouvernement ou patronat).

On a bien sûr beaucoup de déclarations ; on a même droit à l'annonce des mesures.

Mais le résultat est clair : **le but est d'apaiser les inquiétudes** (et c'est difficile car comme le montrent les sondages les travailleurs sont très attentifs au problème) et non pas d'agir réellement sur la hausse. On peut même considérer que la hausse est considérée comme possible et nécessaire. Les paroles apaisantes ont aussi pour fonction d'amener les travailleurs à attendre des solutions du problème et ne pas revendiquer des hausses de salaires.

**Bien sûr, les patrons et le gouvernement essayant encore d'intimider les travailleurs en leur racontant que ce sont les hausses de salaires qui sont responsables.**

— Mais personne n'y croit plus — même pas leurs experts.

Mais on est en période électorale, il faut se rallier au maximum tout le petit capital (commerçants, petites et moyennes entreprises)...

Le grand Capital, lui, assuré de sa compétitivité, peut en accroissant ses possibilités de profit, augmenter sa capacité d'investissement, continuer sa restructuration, améliorer ses techniques de production. Tout ceci pesant sur les conditions d'emploi des travailleurs.

C'est le cas par exemple de la Sidérurgie, de Rhône-Poulenc, de Prouvost, etc ...

Enfin, les couches supérieures des salariés bénéficient de hausse de salaires importantes (acquises souvent en fait grâce à la lutte des travailleurs peu payés) et pour ceux qui dépensent une part moins grande de leur revenu en produits de première nécessité, la hausse des prix est moins sensible et leur pouvoir d'achat continue d'augmenter.

## FACE AUX SALAIRES ET AUX PRIX, LA LUTTE DE CLASSE

L'analyse précédente nous montre que le rapport Salaires-Profits repose sur un constant rapport de force. Il nous éclaire sur un rapport essentiel de pouvoir dans la société.

Comment mettre en échec la politique de la classe dominante sur ce terrain ?

### ◆ Un blocage des prix ?

— mais qui a la maîtrise des prix ?

— Qui va entreprendre son contrôle ?

Nous avons vu ce qu'il en était à l'heure actuelle.

### ◆ Freiner les revendications de salaires ?

L'analyse que nous avons menée doit nous permettre de comprendre quelles seraient les conséquences d'une telle attitude.

Restreindre les revendications salariales pour enrayer la hausse des prix, ce serait :

— Accepter de voir diminuer son pouvoir d'achat, car la revendication d'augmentation de salaires est d'abord motivée par la constatation de hausses de prix déjà existants qui pèsent sur le pouvoir d'achat.

— Accepter que l'augmentation de la production et de la productivité, faite sur le dos des travailleurs profite aux seuls capitalistes.

— Ce serait faire semblant d'ignorer qu'à travers l'analyse du prix, se révèle tout un mécanisme d'exploitation des travailleurs en ce qui concerne la distribution des richesses et du pouvoir : nous l'avons montré pourtant sur plusieurs points (limitation du pouvoir d'achat ; disparité en matière de logement, retard des équipements collectifs, recherche du profit par l'accroissement de la productivité ; inflation ET emploi etc....)

— Ce serait donc se résigner à la logique patronale de ne pas intervenir dans leur mode de développement et de n'entraver en aucun cas leur autonomie de décisions.

— Ce serait nier que le rapport Salaires-Profits repose sur un constant rapport de force.

— Ne pas revendiquer sur les salaires, ce serait donner aux possesseurs du capital la possibilité d'augmenter leurs profits et par voie de conséquence leurs pouvoirs.

Est-ce que les camarades du JOINT n'ont pas eu raison de se battre pour leurs salaires malgré les déclarations alarmistes des patrons et les risques de récupération ?

Maintenant grâce à la mobilisation non seulement ils ont obtenu des gains importants mais aussi le patron ne peut plus imposer comme avant cadences et autorité. Donc ses facultés de récupération sont moindres.

#### — NE FAUT-IL RIEN OBTENIR POUR QUE RIEN NE SOIT REPRIS ?

Faut-il conclure que la bataille sur les salaires et pour la défense du pouvoir d'achat représente une fin en soi à privilégier dans notre lutte de classe ?

Cette option reviendrait probablement à se résigner aux formes de récupération, auxquelles nous avons fait allusion précédemment.

LA BATAILLE SUR LES SALAIRES EST A L'HEURE ACTUELLE ESSENTIELLE mais elle ne peut être isolée d'un rapport de force général dans lequel les autres revendications portent sur les conditions et la durée du travail ; l'emploi, la fiscalité, la structure des salaires et notamment la hiérarchie doivent être avancés simultanément.

Cette information nous permet de plus saisir la nécessité de l'Action.

Dans nos branches, les négociations sur les salaires ont eu lieu mais les 1.000 Frs n'ont été obtenus dans aucune des professions. Les Conditions de travail, l'emploi etc... restent posés.

#### L'ACTION DOIT DONC SE POURSUIVRE.

Elle doit être menée par les travailleurs de chaque entreprise en fonction des conditions internes mais la liaison avec l'action des autres travailleurs peut renforcer cette lutte.

Aussi dans « cette perspective » la CFDT appelle les travailleurs, avec leurs sections syndicales à débattre de la proposition suivante :

Organiser l'action d'ensemble des travailleurs de tous les secteurs sur une période donnée à partir d'un nombre commun d'heures, d'arrêts de travail, leur répartition et les modalités d'action sont à décider par les travailleurs réunis dans l'entreprise, ou le service sous la responsabilité des sections syndicales.

L'ACTION DOIT EGALLEMENT S'ELARGIR à l'interprofessionnelle notamment pour qu'aucun salarié en FRANCE n'est moins de 1 000 Frs par mois et pour l'avancement de l'âge de la retraite.